



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Institut accuse Jeff Hoeyberghs

Bruxelles, le 11 décembre 2019 – L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes se constituera partie civile contre le chirurgien plasticien Jeff Hoeyberghs suite à ses propos sexistes et haineux prononcés lors d'une conférence de l'association étudiante KVHV.

Le directeur, Michel Pasteel, explique : « *Les propos de Jeff Hoeyberghs incitent à la discrimination et à la haine envers les femmes. Il est donc du devoir de l'Institut d'intervenir. L'Institut tient également à remercier toutes les personnes qui ont signalé l'incident. En une journée, l'Institut a en effet reçu plus de 1000 signalements. C'est un signal clair que ce genre de propos n'est plus toléré dans notre société.* »

Le discours de Hoeyberghs était fondé sur l'infériorité des femmes et la domination « naturelle » des hommes qui en découle. Il a dépeint les femmes comme des êtres subordonnés, qui recherchent argent et protection auprès des hommes et qui, en retour, leur doivent des rapports sexuels. Il est permis d'exprimer des opinions clivantes et blessantes, mais la liberté d'expression n'est pas absolue. Les déclarations sexistes et misogynes de Hoeyberghs vont à l'encontre des valeurs démocratiques de notre société.

Pasteel : « *Bien sûr, il ne s'agit pas seulement de l'expression d'une opinion controversée. Lorsque vous traitez les femmes de paresseuses et d'idiotes, vous abaissez le seuil de discrimination à leur égard. Lorsque vous déclarez qu'elles doivent écarter leurs jambes, vous abaissez le seuil pour les violer. Les propos misogynes et désobligeants de Jeff Hoeyberghs incitent à la haine contre les femmes et contribuent même à créer un climat de discrimination et de violence à leur égard.* »

Les femmes sont souvent victimes de discrimination et de violence basées sur le genre. Chaque année, environ 150 femmes subissent, de la part de leur partenaire ou ex-partenaire, des violences qui mènent ou auraient pu mener à leur mort. Chaque année, près de 80.000 filles et femmes sont victimes de violences sexuelles en Belgique. Chaque année, environ 250.000 femmes belges sont victimes de violence entre (ex-)partenaires. Et chaque année, un cinquième de toutes les femmes sont confrontées à des formes de harcèlement sexiste ou sexuel.

L'Institut saisit le tribunal de l'affaire et demande que les faits fassent l'objet d'une enquête, sous l'angle d'une infraction aux Lois Genre et Sexisme. Afin de garantir la sérénité de l'enquête, l'Institut ne communiquera plus sur ce dossier.

Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique fédérale indépendante qui a pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité fondée sur le sexe, et ce par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer l'égalité des femmes et des hommes dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques.

Toute personne, victime ou témoin de discrimination fondée sur le sexe, peut s'informer sur ses droits ou déposer plainte gratuitement et en toute confidentialité auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes via le numéro vert 0800/12.800 ou via son site internet <http://iqvm-iefh.belgium.be>.